

Fondation MIRA Inc.
États financiers
au 31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Flux de trésorerie	7
Situation financière	8
Notes complémentaires	9 - 18

Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 2100
4805, boulevard Lapinière
Brossard (Québec)
J4Z 0G2

T 450 445-6226

Aux administrateurs de
Fondation MIRA Inc.

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Fondation MIRA Inc. (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2021 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2021 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme tire des apports de collectes de fonds et de ventes de produits à des particuliers dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces apports s'est limitée aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des apports de collectes de fonds et de ventes de produits à des particuliers, de l'excédent des produits par rapport aux charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020, de l'actif à court terme aux 31 décembre 2021 et 2020 et de l'actif net aux 1^{er} janvier 2021 et 2020 et aux 31 décembre 2021 et 2020. Nous avons exprimé par conséquent une opinion avec réserve sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous

sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C.R.L.*¹

Brossard
Le 20 avril 2022

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A105474

Fondation MIRA Inc.

Résultats

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Produits		
Collectes de fonds et ventes de produits – particuliers et sociétés	5 628 587	5 273 356
Legs sans conditions particulières – successions	2 519 338	1 098 243
Schola Mira – Fondation Marcelle et Jean Coutu	90 000	540 000
Aide gouvernementale	289 760	342 152
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et à l'actif incorporel	<u>160 717</u>	<u>192 497</u>
	8 688 402	7 446 248
Apports reçus d'entreprises sous forme de fournitures et de services (note 3)	<u>256 760</u>	<u>420 115</u>
	8 945 162	7 866 363
Charges		
Collectes de fonds et achats de produits	1 476 899	1 707 140
Pairage et dressage	1 369 984	1 010 951
Schola Mira	1 703 694	2 142 333
Recherche et développement	191 274	96 347
Administration	247 965	172 879
Frais bancaires	50 382	42 816
Amortissement des immobilisations corporelles	392 467	399 734
Amortissement de l'actif incorporel	<u>127 782</u>	<u>127 782</u>
	5 560 447	5 699 982
Excédent des produits par rapport aux charges avant produits nets de placements	<u>3 384 715</u>	<u>2 166 381</u>
Produits nets de placements (note 4)		
Produits de placements	54 477	61 913
Variation nette de la juste valeur des placements à long terme	<u>346 424</u>	<u>82 548</u>
	400 901	144 461
Excédent des produits par rapport aux charges	<u>3 785 616</u>	<u>2 310 842</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation MIRA Inc. Évolution de l'actif net

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021

	2021				2020	
	Grevé d'affectations – Fonds Éric St-Pierre	Reçu à titre de dotations – Fonds Éric St-Pierre	Investi en immobilisations	Non affecté	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début	1 651 368	525 021	4 596 051	4 135 431	10 907 871	8 569 461
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges			(359 532)	4 145 148	3 785 616	2 310 843
Gain sur la réévaluation de la provision pour unités de rétention				10 800	10 800	27 567
Apports reçus à titre de dotations						
Affectations d'origine interne	1 873 176		504 786	(2 377 962)		
Solde à la fin	3 524 544	525 021	4 741 305	5 913 417	14 704 287	10 907 871

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation MIRA Inc.

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits par rapport aux charges	3 785 616	2 310 842
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	392 467	399 734
Amortissement de l'actif incorporel	127 782	127 782
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et à l'actif incorporel	(160 717)	(192 497)
Variation nette de la juste valeur des placements à long terme	(346 424)	(82 548)
Variation nette d'éléments du fonds de roulement et des apports reportés afférents au Fonds Éric St-Pierre	498 461	(87 887)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>4 297 185</u>	<u>2 475 426</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements – Fonds Éric St-Pierre	(1 555 444)	(481 351)
Cession d'immobilisations corporelles		5 900
Acquisition d'immobilisations corporelles	(504 786)	(205 249)
Placements	(2 505 864)	(1 054 561)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(4 566 094)</u>	<u>(1 735 261)</u>
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	(268 909)	740 165
Encaisse au début	<u>1 405 250</u>	<u>665 085</u>
Encaisse à la fin	<u><u>1 136 341</u></u>	<u><u>1 405 250</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation MIRA Inc.
Situation financière
 au 31 décembre 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	1 136 341	1 405 250
Comptes clients et autres créances (note 5)	483 595	886 319
Stocks (note 6)	124 811	136 153
Frais payés d'avance	21 522	7 800
	<u>1 766 269</u>	<u>2 435 522</u>
Long terme		
Placements (note 7)	5 111 171	2 576 615
Placements afférents aux affectations d'origines interne et externe et aux dotations – Fonds Éric St-Pierre (note 8)	4 549 566	2 676 389
Immobilisations corporelles (note 9)	5 323 758	5 211 439
Actif incorporel (note 10)	213 680	341 462
	<u>16 964 444</u>	<u>13 241 427</u>
PASSIF		
Court terme		
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 12)	781 506	581 578
Apports reportés (note 13)	144 718	234 718
	<u>926 224</u>	<u>816 296</u>
Long terme		
Provision pour unités de rétention (note 14)	37 800	60 410
Apports reportés afférents au Fonds Éric St-Pierre (note 15)	500 000	500 000
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et à l'actif incorporel (note 16)	796 133	956 850
	<u>2 260 157</u>	<u>2 333 556</u>
ACTIF NET		
Grevé d'affectations – Fonds Éric St-Pierre	3 524 544	1 651 368
Reçu à titre de dotations – Fonds Éric St-Pierre	525 021	525 021
Investi en immobilisations	4 741 305	4 596 051
Non affecté	5 913 417	4 135 431
	<u>14 704 287</u>	<u>10 907 871</u>
	<u>16 964 444</u>	<u>13 241 427</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Administrateur

Administrateur

Fondation MIRA Inc.

Notes complémentaires

au 31 décembre 2021

1 - STATUTS ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME

L'organisme, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), a pour objectifs d'accroître l'autonomie des personnes handicapées et de favoriser leur intégration sociale en leur fournissant des chiens développés et entraînés pour répondre à leurs besoins en adaptation et en réadaptation. Les services de l'organisme sont offerts gratuitement à toutes les personnes qui présentent une ou plusieurs déficiences visuelles ou motrices et aux enfants atteints de troubles envahissants du développement, dont l'autisme. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Comptabilisation du coût des chiens en développement

L'organisme développe des chiens afin de les rendre aptes à être utilisés par les bénéficiaires. Les coûts de développement inhérents aux chiens, soit les coûts d'acquisition, d'élevage et de dressage, sont passés en charges au cours de l'exercice où ils sont engagés.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût ou au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des placements en actions de sociétés cotées qui sont évalués à la juste valeur.

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement ou selon la méthode du coût est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Fondation MIRA Inc.
Notes complémentaires
au 31 décembre 2021

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés aux résultats selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé, alors que les produits de dividendes sont constatés au moment où ils sont acquis par l'organisme. Les variations de la juste valeur sont constatées au moment où elles se produisent. Les gains ou les pertes sur la cession de placements évalués au coût après amortissement ou selon la méthode du coût sont établis selon la méthode du coût moyen. Les primes ou escomptes afférents aux placements évalués au coût après amortissement sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée du placement correspondant et l'amortissement afférent est constaté à titre de produits d'intérêts.

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes de l'actif net.

Les produits relatifs à l'exercice subséquent sont présentés comme apports reportés au passif de l'état de la situation financière.

De plus, l'organisme constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Promesses de dons

Les promesses de dons sont comptabilisées au moment de l'encaissement.

Ventes de produits

Les ventes de produits sont constatées lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord, que la livraison a eu lieu, que le prix de vente est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Produits nets de placements

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les produits nets de placements incluent les produits d'intérêts, les produits de dividendes ainsi que les variations de la juste valeur. Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé, alors que les produits de dividendes sont constatés au moment où ils sont acquis par l'organisme. Les variations de la juste valeur sont constatées au moment où elles se produisent.

Fondation MIRA Inc.
Notes complémentaires
 au 31 décembre 2021

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Concernant les placements évalués à la juste valeur, l'organisme a fait le choix d'exclure des variations de la juste valeur les produits d'intérêts.

Les produits nets de placements non grevés d'affectations d'origine externe sont constatés à l'état des résultats au poste Produits nets de placements.

Les produits nets de placements grevés d'affectations d'origine externe sont comptabilisés à titre d'apports reportés afférents au Fonds Éric St-Pierre.

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Fonds Éric St-Pierre

Le Fonds Éric St-Pierre a été constitué dans le but d'accumuler des fonds pour assurer la pérennité de l'organisme. Il est constitué des apports reportés, de sommes reçues à titre de dotations et des affectations d'origine interne.

Immobilisations corporelles et actif incorporel

Les immobilisations corporelles et l'actif incorporel acquis sont comptabilisés au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles ou d'actif incorporel, le coût de ceux-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport, ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Amortissements

Les immobilisations corporelles et l'actif incorporel sont amortis en fonction de leur durée probable d'utilisation selon les méthodes, les taux annuels et la période qui suivent :

	<u>Méthodes</u>	<u>Taux et période</u>
Bâtiments	Dégressif	5 %
Mobilier et équipement	Dégressif	10 %
Machinerie et équipement	Dégressif	20 %
Équipement informatique et matériel roulant	Dégressif	30 %
Aménagement et aire de stationnement	Linéaire	5 %
Chenils	Linéaire	2 %
Site Internet	Linéaire	5 ans

Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle ou qu'un actif incorporel a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle ou de l'actif incorporel à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut pas faire l'objet de reprises.

Fondation MIRA Inc.

Notes complémentaires

au 31 décembre 2021

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Provision pour unités de rétention

L'organisme constitue ses obligations en vertu des contrats d'emploi des entraîneurs de chiens à mesure que ces employés fournissent les services nécessaires pour avoir droit aux unités de rétention. Ainsi, l'organisme comptabilise à l'état de la situation financière ses obligations découlant des contrats d'emploi. L'organisme détermine les obligations en actualisant les primes pour unités de rétention en fonction du moment où ces primes seront versées. Le coût total des unités de rétention comprend le coût des services fournis au cours de l'exercice et il est comptabilisé aux résultats au poste Salaires et charges sociales. Les réévaluations et autres éléments, qui comprennent les renversements de provision et les ajustements liés à l'actualisation, sont comptabilisés à l'état de l'évolution de l'actif net à un poste distinct.

Schola Mira

Le coût des chiens attribués par la Schola Mira a été calculé et imputé directement aux charges des activités de la Schola Mira. Le coût unitaire de chaque chien a été déterminé en imputant les frais de dressage et de pairage, les frais de recherche et de développement, et les frais d'administration en fonction du nombre de mois d'entraînement requis. Au cours de l'exercice, l'organisme a attribué 44 chiens (40 chiens en 2020) en vertu de ce programme.

Aide gouvernementale

L'aide gouvernementale relative aux charges courantes est comptabilisée à titre de produits. L'aide gouvernementale est constatée au cours de l'exercice où les charges courantes sont engagées, à la condition que l'organisme soit raisonnablement certain que celle-ci se matérialisera.

Puisque l'aide gouvernementale découlant de la Subvention salariale d'urgence du Canada pour les employeurs peut être examinée par les administrations fiscales, que des clarifications d'application rétroactive ont été apportées à la suite de l'annonce du programme et que certaines règles peuvent être interprétées différemment par les administrations fiscales, il est possible que les montants accordés diffèrent des montants comptabilisés.

Ventilation des charges

L'organisme présente plusieurs de ses charges regroupées par activité : collecte de fonds, pairage et dressage, recherche et développement, Schola Mira et administration.

L'ensemble des charges engagées par l'organisme est attribuable à 100 % à l'une des activités de l'organisme, à l'exception de certains salaires et charges sociales, des assurances des bâtiments et du matériel roulant, et des frais de télécommunications qui sont ventilés selon les clés de répartition suivantes :

- Salaires et charges sociales : au prorata des heures estimées ou réelles;
- Assurances des bâtiments et du matériel roulant : au prorata respectif de la superficie estimée et du nombre de véhicules;
- Frais de télécommunications : au prorata de l'utilisation réelle.

Fondation MIRA Inc.
Notes complémentaires
 au 31 décembre 2021

3 - APPORTS REÇUS D'ENTREPRISES SOUS FORME DE FOURNITURES ET DE SERVICES

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Publicité et média	69 210	93 960
Nourriture pour chiens	157 600	272 044
Services professionnels	29 395	33 645
Autres	555	20 466
	<u>256 760</u>	<u>420 115</u>

Apports sous forme de services et de biens

De plus, le fonctionnement de l'organisme dépend, en grande partie, des services de nombreux membres bénévoles, notamment les familles d'accueil, ainsi que de bénévoles sur les points de financement. Du fait que l'organisme ne se procure normalement pas ces services contre paiement et qu'il est difficile de faire une estimation de leur juste valeur, ces services ne sont pas comptabilisés dans les états financiers. La cueillette de cartouches ne fait pas l'objet de comptabilisation d'apports relativement à cette activité de collecte de fonds.

4 - PRODUITS NETS DE PLACEMENTS

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Placements évalués à la juste valeur		
Variation nette de la juste valeur		
Tirée de ressources détenues à titre de dotations et affectée au		
Fonds Éric St-Pierre	292 204	82 548
Non affectée	54 220	
Produits d'intérêts		
Tirés de ressources détenues à titre de dotations et affectés au		
Fonds Éric St-Pierre	6 763	15 029
Non affectés	16 710	14 632
Produits de dividendes		
Tirés de ressources détenues à titre de dotations et affectés au		
Fonds Éric St-Pierre	21 213	32 252
Non affectés	9 791	
	<u>400 901</u>	<u>144 461</u>

Fondation MIRA Inc.
Notes complémentaires
 au 31 décembre 2021

5 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Sommes à recevoir liées à des collectes de fonds et à des ventes de produits (a)	248 969	756 232
Taxes à la consommation	176 438	33 673
Aide gouvernementale à recevoir	58 188	96 414
	<u>483 595</u>	<u>886 319</u>

(a) Au 31 décembre 2021, des sommes à recevoir d'une entité représentent 46 % du total des sommes à recevoir liées à des collectes de fonds (deux entités représentaient 89 % du total des sommes à recevoir au 31 décembre 2020).

6 - STOCKS

Le montant des stocks comptabilisé en charges de l'exercice totalise 15 482 \$ (62 895 \$ en 2020).

7 - PLACEMENTS

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Encaisse		
Courant	65 608	
Épargne, 0,25 % à 0,39 %	1 507 737	
Actions de sociétés cotées		
Canadiennes	528 988	52 754
Étrangères	254 520	
Obligations canadiennes	1 754 318	
Certificats de placement garanti, 0,42 %, échéant à différentes dates jusqu'en mars 2022	1 000 000	2 523 861
	<u>5 111 171</u>	<u>2 576 615</u>

8 - PLACEMENTS AFFÉRENTS AUX AFFECTATIONS D'ORIGINES INTERNE ET EXTERNE ET AUX DOTATIONS – FONDS ÉRIC ST-PIERRE

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Encaisse	613 680	652 919
Actions de sociétés cotées		
Canadiennes	1 064 539	479 227
Étrangères	814 892	371 468
Obligations canadiennes	2 056 454	1 172 775
	<u>4 549 565</u>	<u>2 676 389</u>
Apports reportés (note 16)	500 000	500 000
Actif net reçu à titre de dotations	525 021	525 021
Actif net grevé d'affectations	3 524 544	1 651 368
	<u>4 549 565</u>	<u>2 676 389</u>

Fondation MIRA Inc.
Notes complémentaires
 au 31 décembre 2021

9 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût	Amortis- sement cumulé	2021 Valeur comptable nette	2020 Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Terrains	269 720		269 720	269 720
Bâtiments	7 300 320	3 509 317	3 791 003	3 743 090
Mobilier et équipement	975 679	734 522	241 157	267 154
Machinerie et équipement	485 458	255 180	230 278	122 504
Équipement informatique	388 373	306 857	81 516	104 081
Matériel roulant	618 740	408 019	210 721	188 572
Aménagement et aire de stationnement	363 455	216 512	146 943	149 799
Chenils	798 612	446 192	352 420	366 519
	<u>11 200 357</u>	<u>5 876 599</u>	<u>5 323 758</u>	<u>5 211 439</u>

Au cours de l'exercice précédent, l'organisme avait acquis des immobilisations corporelles ayant une juste valeur de 18 728 \$ (aucune en 2021) sans contrepartie en espèces. L'écart entre la juste valeur et le montant des acquisitions, soit 18 728 \$ (aucun en 2021), avait été présenté à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 16).

10 - ACTIF INCORPOREL

	2021	2020
	\$	\$
Actif incorporel amortissable		
Site Internet	<u>213 680</u>	<u>341 462</u>

11 - FACILITÉS DE CRÉDIT AUTORISÉES

Les emprunts bancaires de l'organisme se détaillent comme suit :

- Emprunt bancaire rotatif d'un montant autorisé de 500 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel (2,45 %; 3,95 % au 31 décembre 2020) et renégociable en août 2022;
- Emprunt bancaire sous forme d'emprunt à terme rotatif d'un montant autorisé de 1 000 000 \$, diminuant de 100 000 \$ par année à compter du 29 décembre de chaque année, portant intérêt au taux préférentiel plus 0,55 % (3 %; 3 % au 31 décembre 2020) et renégociable en août 2022.

Une hypothèque mobilière d'une valeur de 700 000 \$ sur l'universalité des actifs corporels et incorporels présents et futurs est affectée à la garantie des emprunts bancaires.

De plus, une hypothèque immobilière d'une valeur de 2 000 000 \$ sur les terrains et les bâtiments situés sur le site du siège social au 1820, rang Nord-Ouest, à Sainte-Madeleine, ayant une valeur comptable nette respective de 269 720 \$ et de 3 028 643 \$, est affectée à la garantie des emprunts bancaires.

Aux 31 décembre 2021 et 2020, les emprunts bancaires disponibles ne sont pas utilisés.

Fondation MIRA Inc.
Notes complémentaires
 au 31 décembre 2021

12 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	416 614	110 206
Salaires et charges sociales à payer	<u>364 892</u>	<u>471 372</u>
	<u>781 506</u>	<u>581 578</u>

Les sommes à remettre à l'État totalisent 42 388 \$ au 31 décembre 2021 (51 938 \$ au 31 décembre 2020).

13 - APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des sommes non utilisées provenant de collectes de fonds auprès d'entreprises et de particuliers, et sont destinés à couvrir des charges relatives à des activités qui auront lieu au cours du prochain exercice.

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Solde au début	234 718	90 000
Montants encaissés au cours de l'exercice		684 718
Montants constatés aux résultats	<u>(90 000)</u>	<u>(540 000)</u>
Solde à la fin	<u>144 718</u>	<u>234 718</u>

14 - PROVISION POUR UNITÉS DE RÉTENTION

La direction de l'organisme a approuvé une politique d'octroi d'unités de rétention pour les entraîneurs de chiens embauchés après le 1^{er} juin 2009. Cette politique a pour objectif d'augmenter le taux de rétention des entraîneurs. Les paiements en espèces au titre des unités de rétention totalisent 11 810 \$ (16 200 \$ en 2020).

La réévaluation de la provision pour unités de rétention a donné lieu à la comptabilisation d'un gain de 10 800 \$ en 2021 (27 567 \$ en 2020).

15 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AU FONDS ÉRIC ST-PIERRE

Selon les conditions du donateur, les montants reçus devront être placés et conservés pour une période de 10 ans afin de sécuriser l'accroissement de ce capital. Durant cette période, seuls les produits gagnés sur ces placements peuvent contribuer à financer les activités de l'organisme. Cette donation vise à assurer la pérennité de l'organisme et pourra être utilisée à la discrétion de l'organisme au terme de cette période.

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Solde au début et à la fin	<u>500 000</u>	<u>500 000</u>

Fondation MIRA Inc.
Notes complémentaires
 au 31 décembre 2021

16 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET À L'ACTIF INCORPOREL

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et à l'actif incorporel représentent des apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles et incorporelles et des apports monétaires reçus pour financer l'acquisition d'immobilisations corporelles. Les apports sont amortis et constatés à titre de produits selon la même méthode d'amortissement que les immobilisations corporelles et l'actif incorporel auxquels ils se rapportent.

Les variations survenues au cours de l'exercice sont les suivantes :

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Solde au début	956 850	1 131 069
Apport afférent aux immobilisations corporelles		18 278
Montant constaté aux résultats	<u>(160 717)</u>	<u>(192 497)</u>
Solde à la fin	<u>796 133</u>	<u>956 850</u>

17 - VENTILATION DES CHARGES CLASSÉES PAR ACTIVITÉ

	<u>2021</u>		
	<u>Salaires et charges sociales</u>	<u>Frais de télécommunications</u>	<u>Assurances des bâtiments et du matériel roulant</u>
	\$	\$	\$
Collecte de fonds	110 809	27 651	
Pairage et dressage	42 162	25 956	39 060
Recherche et développement		4 997	10 923
Schola Mira		841	5 713
Administration	<u>85 597</u>		<u>13 422</u>
	<u>238 568</u>	<u>59 445</u>	<u>69 118</u>
	<u>2020</u>		
	<u>Salaires et charges sociales</u>	<u>Frais de télécommunications</u>	<u>Assurances des bâtiments et du matériel roulant</u>
	\$	\$	\$
Collecte de fonds	100 600	32 344	
Pairage et dressage	37 312	24 052	38 524
Recherche et développement		3 539	7 847
Schola Mira		1 620	5 442
Administration	<u>78 971</u>		<u>15 624</u>
	<u>216 883</u>	<u>61 555</u>	<u>67 437</u>

Fondation MIRA Inc.

Notes complémentaires

au 31 décembre 2021

18 - PROMESSES DE DONNS

L'organisme fait la promotion de dons planifiés d'assurance vie et de legs testamentaires.

Au 31 décembre 2021, les promesses de dons à titre de legs testamentaires sont de 1 460 000 \$ (2 200 000 \$ au 31 décembre 2020). Également, au 31 décembre 2021, l'organisme est bénéficiaire de polices d'assurance vie au montant total de 400 000 \$ (400 000 \$ au 31 décembre 2020) en plus d'être bénéficiaire et propriétaire d'une police d'assurance vie au montant de 500 000 \$ (500 000 \$ au 31 décembre 2020).

Aucun montant n'a été inscrit aux livres relativement à ces promesses de dons.

19 - RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les comptes clients et autres créances (excluant les taxes à la consommation), étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

Risque de marché

Les instruments financiers de l'organisme l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de change et au risque de taux d'intérêt, lesquels découlent à la fois des activités de fonctionnement et d'investissement.

Risque de change

L'organisme réalise la plupart de ses transactions en dollars canadiens. Le risque de change découle des ventes et des achats libellés dans une monnaie étrangère, lesquels sont principalement effectués en dollars américains. Au 31 décembre 2021, l'organisme est exposé au risque de change en raison de l'encaisse libellée en dollars américains totalisant 87 786 \$ (61 113 \$ au 31 décembre 2020).

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe et variable.

Les placements temporaires portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

Les emprunts bancaires portent intérêt à taux variable et exposent donc l'organisme à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.